



CONGRES D'ETUDES 2018
19, 20 et 21 JUIN – ROUBAIX

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE :
MENER LA CONTRE-ATTAQUE**

Paris, le 05/06/2018

Aux syndiqué.e.s

PREPARER ACTIVEMENT LE CONGRES D'ETUDES
ASSURER LA PARTICIPATION DES DELEGUE.E.S DE CHAQUE SECTION
RENFORCER LE SYNDICAT

Le SNESUP-FSU tiendra son congrès d'études du 19 au 21 juin prochains à Roubaix, aux Archives du Monde du travail

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE : MENER LA CONTRE-ATTAQUE

50 ans après mai 1968, ce congrès d'étude, s'ouvrira par une demi-journée d'échanges, mardi 19 juin, sur le rôle de notre syndicat durant les journées d'insurrection, les grèves et les négociations qui conduisirent aux accords de Grenelle et à la rédaction de la loi Faure qui interdira la sélection à l'entrée à l'université ; sélection que voulait imposer Alain Peyrefitte 6 mois auparavant. Aujourd'hui, alors que nous construisons une mobilisation massive et durable contre la loi Vidal-ORE, qui a le même objectif, le gouvernement poursuit ses contre-réformes qui démantèlent l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que les services publics, à travers des politiques austéritaires, inégalitaires, conservatrices et bureaucratiques. Il agit vite et cela nécessite une contre-attaque rapide sur plusieurs fronts. C'est ce que nous aborderons lors des 3 commissions thématiques : au niveau de **notre travail**, comment notre engagement peut-il nous permettre concevoir des alternatives aux injonctions ministérielles et présidentielles en vue de les renormaliser et d'agir localement dans le cadre de nos activités d'enseignement et de recherche. Au niveau structurel et réglementaire, comment **nos statuts** ainsi que ceux de nos établissements peuvent-ils nous protéger des attaques contre la collégialité et contre notre indépendance ? Comment la démocratie universitaire peut-elle progresser ou est-elle condamnée à évoluer vers plus de présidentialisation, de mandarinat et de hiérarchisation ? Enfin, comment **le pilotage** de la recherche et des formations par des agences de moyens et des agences d'évaluation peut-il être entravé par des résistances constructives permettant de mener des recherches originales de haut niveau, et des formations aussi émancipatrices que formatives ? Ce sont quelques-unes des pistes de contre-attaque que nous aborderons lors des trois commissions qui se tiendront en parallèle le mercredi et le jeudi matin.

Enfin nous concluons ces rencontres, jeudi 21 juin après-midi, par un congrès extraordinaire qui nous permettra d'envisager collectivement l'évolution des statuts de notre syndicat.

Hervé Christofol,
secrétaire général

Rappel de l'importance de la participation des circulaires au congrès d'étude

En alternance avec les congrès d'orientation qui ont lieu tous les deux ans, le SNESUP-FSU tient tous les deux ans des congrès d'études, permettant à la direction nationale d'échanger avec des représentant.e.s des sections sur des questions de fond ou d'actualité récente, et d'élargir ainsi la réflexion des membres de la commission administrative, organe délibérant du SNESUP entre deux congrès.

Aussi est-il très important pour la vitalité du syndicat et l'adéquation de ses revendications et mots d'ordre avec le vécu des adhérent.e.s et collègues que les sections discutent des thèmes proposés et soient représentées au congrès. Ci-dessous les éléments pour aider les responsables de sections à participer à la préparation du congrès

Sommaire de cette circulaire :

I Préparation du congrès dans les sections : page 3

II Proposition d'ordre du jour et programme du congrès : page 4

III Informations pratiques : page 5

IV Annexes

- *Bulletin de réservation à renvoyer par e-mail pour l'hébergement (Page 6)*
- *Plan d'accès (Page 7)*
- *Fiche de remboursement des frais de délégué.e (Page 8)*
- *Convocation à remettre au chef d'établissement (Page 9)*

S'il reste des questions sans réponse après lecture de cette note

Contact et documents pour le congrès

Questions générales et pratiques (hôtels, ...) : congres@snesup.fr ; objet : congrès ou par téléphone au 01 44 79 96 21

Fichier des syndiqué.e.s : vie.syndicale@snesup.fr

Questions financières : tresorerie@snesup.fr

Documents relatifs à la préparation et au déroulement du congrès : dossier « congrès 2018 » sur le site du SNESUP-FSU
<http://snesup.fr/rubrique/congres-detudes-2018>

I / Préparation du congrès dans les sections

1) Délégué.e.s des sections au Congrès:

Les délégués doivent être mandatés par leur section et faire signer leur mandat de leur secrétaire de section.

Les membres de la CA sont de droit au Congrès avec voix consultative (s'ils ne sont pas délégué.e.s).

Dans le cadre du droit syndical, les délégué.e.s et participant.e.s au congrès bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence qui couvre la durée du congrès ainsi que les "délais de route nécessaires pour s'y rendre" (cf. document joint en annexe, à transmettre au chef d'établissement).

2) Thèmes étudiés et documents préparatoires

Le fil conducteur proposé cette année aux réflexions des congressistes est l'impact des différentes réformes intervenues ces deux dernières décennies sur notre milieu et nos professions : les transformations du travail universitaire, celles des statuts des personnels et des établissements, celles des formations et des structures de recherche. Une quatrième thématique est consacrée à la réflexion sur les statuts du SNESUP-FSU, suite à la décision votée en congrès d'orientation en 2017 de revoir les statuts du syndicat pour les améliorer.

Dans le mensuel n°665 de mai 2018, qui est en cours d'acheminement chez les adhérent.e.s, des textes sont proposés pour initier la réflexion dans les sections. Une rubrique spécifique sur le site du SNESUP-FSU recueillera toutes les contributions (des secteurs d'activité, des sections locale, ou individuelles) qui parviendront prochainement sur ces sujets : <http://snesup.fr/rubrique/documents-preparatoires>

- Élaborer et envoyer les contributions individuelles ou collectives à congres@snesup.fr

II Proposition d'ordre du jour et de programme du congrès

	Mardi 19 juin	Mercredi 20 juin	Jeudi 21 juin
9.00		<i>Café d'accueil</i>	<i>Café d'accueil</i>
9.00		Ouverture du congrès débat - (9.00 - 11.00) (Plénière Auditorium)	Commission : Thème 1,2 et 3 (9.00 -10.00) (Auditorium + 2 Salles de réunion)
		Commission : Thème 1,2 et 3 (11.30 - 13.00) (Auditorium + 2 Salles de réunion)	Vote du congrès (10.00 - 12.00) (Plénière Auditorium)
<i>Déjeuner</i> 13.00	Restaurant extérieur (13.00) « Coopérative Baraka » 20 rue de Sébastopol - Roubaix	<i>Déjeuner traiteur</i> (13.00 – 14.15) (Salle derrière auditorium)	<i>Déjeuner traiteur</i> (12.15 – 13.30) (Salle derrière auditorium)
14.30 – 18.00	Colloque : « Le SNESUP en mai 68 » (14.30 – 18.00) Réunion de tendance	Commission : Thème 1,2 et 3 (14.15 – 18.00)	Statut (13.45- 15.45) (Plénière Auditorium)
<i>Dîner</i> 20.00		<i>COCKTAIL DINATOIRE</i> – 20h Restaurant <i>Impératrice Eugénie –</i> <i>22, place de la Liberté</i>	

Thèmes des commissions : documents téléchargeable depuis le site :
<http://www.snesup.fr/rubrique/documents-preparatoires>

THEME 1 : Transformations du travail universitaire

THEME 2 : Statuts des établissements et des personnels

THEME 3 : Impact des appels à projets sur la recherche et l'offre de formation

III / Informations pratiques pour les délégué.e.s des sections

1) Frais de déplacement et de séjour des délégué.e.s:

Pourront faire l'objet d'un remboursement des frais de déplacement (sur la base du billet SNCF 2ème classe ou tarif plus avantageux) les délégué.e.s élu.e.s de la section, ainsi que les membres de la CA. Les syndiqué.e.s non délégué.e.s participant au congrès (sans droit de vote) verront leurs frais de déplacement pris en charge par leur section (se renseigner auprès de son trésorier).

Les repas du midi sont à la charge du syndicat. Le dîner du mardi 19/06/2018 sera remboursé sur la base forfaitaire de 10 euros. Le mercredi 20/06/2018 au soir, le repas est organisé pour les congressistes (Cocktail dinatoire).

2) Hébergement :

L'hébergement est à la charge de la trésorerie nationale. **Des chambres doubles à l'hôtel IBIS à Roubaix ont été réservées.** Faites-nous connaître au plus vite le nombre de délégué.e.s souhaitant une chambre double à partager et le nombre de nuits nécessaire.

Les sections sont donc invitées à transmettre DÈS MAINTENANT les demandes de chambre pour leurs délégué.e.s potentiel.le.s e par mail à congres@snestup.fr en renvoyant au plus tard le 1^{er} JUIN 2018 le BULLETIN DE RESERVATION DE CHAMBRE (cf. Annexe)

Attention

Nous laissons celles et ceux qui souhaitent des chambres individuelles faire leur propre réservation et régler l'hôtel. Le SNESUP remboursera alors un forfait de 50€ par nuitée sur présentation des justificatifs

BULLETIN DE RESERVATION DE CHAMBRES



**CONGRES SNESUP
LES 19, 20 et 21 JUIN**

Aux Archives nationales du Monde du travail
78 boulevard du Général Leclerc – 59100 Roubaix



Hébergement proposé : HOTEL IBIS

37 Boulevard du Général Leclerc, 59100 Roubaix

Tel : 03 20 45 00 00

Information : les plénières auront lieu le mercredi 20/06 de 9h à 11h et le jeudi 21/06 de 9h à 10h

✂

COUPON A NOUS RETOURNER AVANT LE 9 JUIN 2018 à l'adresse mail suivante : Secrétariat Général du SNESUP : congres@snesup.fr

Nom :

Prénom :

Homme Femme

J'assisterai au congrès : Mardi 19 juin

Mercredi 20 juin

Jeudi 21 juin

Présent déjeuner

Présent déjeuner

Présent

déjeuner

Présent dîner 20/06

Hébergement : Souhaitez- vous une réservation par nos soins en **chambre double à partager ?** :

oui non

Si oui : nuitée 19/06 nuitée 20/06 nuitée 21/06

Indiquez éventuellement le nom de la personne avec qui vous acceptez de partager la chambre :

Nom :

Prénom :

Au-delà du 9 juin 2018, aucune réservation de chambre ne sera garantie

PLAN D'ACCES

Archives nationales du monde du travail 78 boulevard du Général Leclerc



En train :

- Depuis la gare de Lille Flandres ou la gare de Lille Europe
**Prendre le métro ligne 2, direction CH DRON.
Descendre à la station Eurotéléport.
Compter 25 mn.**
- Depuis la gare de Roubaix
**Prendre le métro ligne 2, direction St PHILIBERT.
Descendre à la station Eurotéléport.
Compter 5mn.**

En voiture :

- Joindre le centre-ville de Roubaix.
Laissez-vous guider par les panneaux d'indication qui vous emmènent au centre commercial Mac Arthur Glen ou Géant Casino.
- Le parking dans le voisinage immédiat est assuré.
 - Parking Gambetta (352 places),
 - Parking Lannoy (698 places),
 - Parking W. Churchill (500 places).



MANDAT PROVISOIRE DE DELEGUÉ.E

Nom, prénom :

Section Syndicale :

a été désigné.e au cours de la réunion du :

Le/La secrétaire ou trésorier.e de la section
(Nom et signature)

NB : dès l'arrivée au congrès, ce mandat provisoire est à échanger contre un mandat définitif auprès du secrétariat du congrès

✂.....



FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DELEGUÉ.E

Nom, prénom :

Section Syndicale :

Délégué.e par la section syndicale Membre de la CAN

Montant des frais de déplacement:.....

Signature du/de la délégué.e



CONVOCATION À REMETTRE
AU CHEF D'ETABLISSEMENT

Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'État (Autorisation Spéciale d'absence).

Le Congrès d'études du SNESUP-FSU se tiendra les :

19, 20 et 21 Juin 2018 à Roubaix

L'autorisation spéciale d'absence porte outre la durée des réunions statutaires elles-mêmes, sur les "délais de route" nécessaires pour s'y rendre.

Fait à Paris, le 22 mai 2018

Hervé Christofol

Secrétaire général du SNESUP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – FSU
78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS
Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56.